



# Vallon des Léchères et pelouse de la Sablonnière (Identifiant national : 820031708)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 74000011)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : ASTERS (LOPEZ-PINOT D.), .- 820031708, Vallon des Léchères et pelouse de la Sablonnière. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820031708.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) :ASTERS (LOPEZ-PINOT D.)

Centroïde calculé : 902376°-2154415°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Savoie
- Commune : Chens-sur-Léman (INSEE : 74070)

### 1.2 Superficie

14,78 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Ecologique
- Floristique
- Phanérogames

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

#### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

C'est un ensemble de milieux installés sur deux types de substrat. Il s'agit d'une part le ruisseau des Léchères, encaissé de plusieurs mètres dans la moraine, qui forme un petit vallon boisé. D'autre part, en marge d'un boisement mésophile installé sur les pentes, se trouvent des formations ouvertes reliques sur substrat sablonneux, pour certaines encore pâturées. En vis à vis de ces milieux, de l'autre côté de la route, se retrouve une terrasse sur sables et graviers, de topographie très douce sur laquelle peuvent être distingués trois types de milieux : des boisements sur les marges, des pelouses mésophiles et xérophiles (recherchant la sécheresse), ainsi que plusieurs excavations colonisées par la végétation, issues des extractions locales de sables et graviers. La valeur et la richesse de la Sablonnière et des fragments de pelouses du vallon, tiennent à une raison unique dont l'origine remonte à la dernière glaciation : la présence de sable et de graviers sur une surface restreinte, constituant de petits îlots de sécheresse, riches en espèces particulières et rares qui contrastent fortement avec la flore plus triviale des terres argileuses à cailloutis environnantes couvrant pratiquement l'ensemble du bassin lémanique. Le site de la Sablonnière héberge ainsi une flore méridionale-steppique représentée par une petite cinquantaine d'espèces. On compte treize espèces d'orchidées, deux espèces protégées : l'Aster amelle (ou Marguerite de la Saint Michel) et le Thésium à feuilles de lin, et quatorze espèces inscrites en listes rouges régionale ou départementale d'espèces menacées. Avec les dunes d'Excenevex aujourd'hui fortement dégradées, ce site appartient aux "Points de sables" définis par Beauverd en 1906. Les pelouses du vallon abritent également plusieurs espèces végétales de grand intérêt et en particulier une graminée strictement inféodée en France au littoral méditerranéen et corse, et qui semble ici bien implantée.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

#### *Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>			- Phanérogames

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E1.26</i> <i>Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques</i>	<i>34.32</i> <i>Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides</i>		Informateur : ASTERS (JORDAN Denis)		

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	81844	<i>Althaea hirsuta</i> L., 1753	<i>Mauve hérissée</i>	Reproduction certaine ou probable					1986
	94693	<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	<i>Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SEIGNEMARTIN C.				1988
	97141	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	<i>Chardon Roland, Panicaut champêtre</i>	Reproduction certaine ou probable					1991
	162331	<i>Ophrys aranifera</i> subsp. <i>aranifera</i> Huds., 1778	<i>Ophrys araignée</i>	Reproduction certaine ou probable					1988
	138347	<i>Ophrys sphegodes</i> subsp. <i>sphgodes</i>	<i>Ophrys araignée, Oiseau-coquet</i>	Reproduction certaine ou probable					
	111358	<i>Ornithogalum nutans</i> L., 1753	<i>Ornithogale penché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ASTERS (JORDAN Denis)				1991
	126301	<i>Thesium intermedium</i> Schrad., 1794	<i>Thésium à feuilles de lin, Thésion à feuilles de lin</i>	Reproduction certaine ou probable					
	126305	<i>Thesium linophyllon</i> L., 1753	<i>Thésium à feuilles de lin, Thésion à feuilles de lin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ASTERS (JORDAN Denis)				1986
	127470	<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	<i>Trèfle rude, Trèfle scabre</i>	Reproduction certaine ou probable					1991

### 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	94693	<i>Dianthus armeria L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	ASTERS (JORDAN Denis)		
	ASTERS (JORDAN Denis)		
	SEIGNEMARTIN C.		